

M

PROCES VERBAL DE LA REUNION GENERALE DU 4 JUILLET 1949

Sont présents: Messieurs: Antonissen, Pochet, Rheinhard: du Serv. Terr.
Dr. Bogaert: médecin Colonie à Ruhengeri
Lens; agronome
Vandesteene: aux. vétérinaire
Tous les Chefs et sous-chefs

Ruhengeri



Questions agricoles

- a) traitées par Monsieur Lens qui donne les directives nécessaires pour l'établissement et l'entretien des différentes pépinières; café, pour reboisements. Il faut veiller à grouper logiquement ces pépinières.
- b) Le Chef Rwabukamba et le sous-chef Rwabilera voudraient acheter une petite dépulpeuse de café. (pour compte personnel) Des renseignements seront demandés dans le commerce.
- c) Afin de parer à toute éventualité d'un manque de vivres si la saison sèche devrait se prolonger, les instructions pour la mise en valeur des bas fonds et marais sont rappelées. Le Chef Kalima estime qu'il serait prudent de freiner la vente de vivres aux commerçants, jusqu'au moment qu'on aura des apaisements pour la situation vivrière. La situation vivrière du Territoire restant bonne, on conseille cependant aux Chefs a) de veiller d'abord à la constitution des réserves de semences dans les hangars de stockage b) expliquer à leurs gens qu'ils ont tout intérêt à s'abstenir de vendre momentanément les vivres en surplus (sauf pommes de terre)
- d) le Règlement N° II permet les Tribunaux Indigènes à prendre des sanctions contre ceux qui n'auraient pas les cultures prescrites.

Questions diverses:

Tribunaux indigènes:

Dorénavant les greffiers afficheront au début du mois, la liste des affaires qui seront jugées au cours de ce mois, en spécifiant les dates et le nom des parties intéressées.

On demande aux Chefs de nous communiquer la liste des indigènes qui réunissent les qualités nécessaires pour être proposés comme juge suppléant des T.I.

Birongozi

Dès le début de 1949, plusieurs Chefs avaient pris l'initiative, acceptée à leurs inama, de verser un traitement mensuel à leurs birongozi (1 kirongozi à raison de 100 administrés ou plus, et un salaire de 50 F. par mois) ces sommes sont versées par les sous-chefs intéressés. Rwabulindi a marqué son accord pour appliquer le même système dans sa chefferie dès janvier 1950.

Emigration vers les Mokoto

Il a été signalé que des Chefs reprennent sur leur liste comme candidat-émigrant, des indigènes qui se présentent sans aucune intervention des Chefs. Afin d'obtenir des renseignements permettant de discriminer entre les amateurs trouvés à l'intervention des Chefs et les autres, il a été convenu que les Chefs remettront dorénavant un billet aux amateurs trouvés à leur intervention, billet que les indigènes émigrants remettront lors de leur passage à Goma, à Monsieur le Commissaire de District Spitsels, qui nous les renverra.

Contrôle perception I.I.

Au moins une fois par mois Les Chefs exécuteront un contrôle général de la perception I.I. et se feront remettre les acquits restant et l'argent perçu par les sous-chefs, en même temps que les inscriptions dans les registres de ces derniers.

Travaux en cours

Construction de routes, de maisons pour indigènes, dispensaires etc. Les Chefs sont invités à veiller spécialement à ce que la préparation des matériaux nécessaires se continue d'une façon intense, et que les travaux routiers soient poussés particulièrement au cours de la saison sèche.

Questions médicales

Le Dr. Bogaert demande aux Chefs d'aider l'administration pour qu'ils interviennent à faire cesser la pratique d'"accoucheuses" ou d'accoucheurs, qui opèrent, même aux environs de l'hôpital rural.

Il signale en plus qu'autour des centres de Ruhengeri, Rwaza et Shyira, ces pratiques devraient complètement cesser vu que le service médical donne des consultations prénatales et pour nourrissons, donne le nécessaire aux mères pour soigner l'hygiène, et que les femmes peuvent aller à ces hôpitaux pour les accouchements.

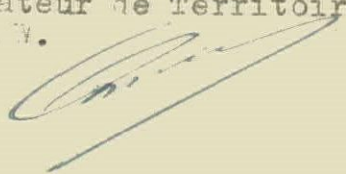
Il demande également à ce que les Chefs lui fournissent la statistique des naissances et des décès dans leur Chefferie respective.

Questions vétérinaires

Mr. Vandesteene rappelle que les taureaux marqués E., ne peuvent être vendus, tués, chatrés, qu'ils doivent restés dans à la colline où ils ont été recensés, sauf autorisation du Vétérinaire.

La réunion se clôture par l'investiture du nouveau sous-chef Kabera qui reprend la terre de son père, Munyampeta. (Bugarura), et la remise de la décoration de l'effort de guerre à de nombreux indigènes.

Ruhengeri, le 9 juillet 1949
L'Administrateur de Territoire
Antonissen V.



A Monsieur le Résident du Ruanda
Kigali

T.I

pages personnelles - une communication normale
affiches concernant des lettres affiches qui ont été payés
et les des normes

SM

statistiques normales - des

communication de Handwritten les normes

- 2) document de stat. normales en lettres de communication normales per ann
↳ normes en lettres de communication normales per ann
- 3) 12 des Batanga normales
- 4) 2 pages de professante